



## **Compte Rendu réunion ETR Synchro du mardi 26 août 2014 à Loudéac Suivi de la réunion régionale**

Présentes : Anaïs DUTERTRE, Christèle RANC, Sandy VIGNETTE, Elina LEMICHEL DU ROY, membres ETR et Pascale PRIGENT responsable commission synchro.

Excusé : Serge BRUNET.

Début de la réunion à 17h45.

### **1) CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS.**

Les fichiers (Excel du classement national des clubs) complétés doivent être remplis et renvoyés à Elina et Pascale pour le 28 août. Elina vérifie l'exactitude des données et descelle les anomalies à corriger.

Pour l'instant, les clubs de VANNES, SAINT-BRIEUC et BREST sont à jour.

Manque RENNES et LANNION, (reçus depuis, corrections faites).

Envoi de ces classements à la fédération avant le 15 septembre

Quelques précisions sur les points suivants :

- Pour les journées d'Automne les figures imposées comptent.
- Pour les performances, les combinés comptent.
- La valeur individuelle d'une nageuse est sa meilleure prestation individuelle (autre qu'en ballet) dans un niveau (la nageuse ne peut pas apparaître deux fois).
- Les nageuses doivent être classées dans l'ordre alphabétique sur les différentes feuilles, puis par exemple pour les feuilles de socles être ensuite classées selon les épreuves réussites (danse, propulsion, technique et improvisation).

### **2) POSITIONNEMENT DES NAGEUSES.**

Les tableaux complétés ont dû être envoyés à Elina.

Pour l'instant, elle a reçu : VANNES, SAINT BRIEUC, RENNES et BREST.

Il manque LANNION (reçus depuis).

Elle a vérifié et remanié certains tableaux.

Il faut mettre dans le tableau de positionnement, ce que les nageuses ont validé la saison passée avec la date d'obtention du niveau validé (cf. les tableaux d'épreuves tenus à jour par Elina) et les positionner pour la saison à venir.

Les benjamines de la saison passée (nageuses d'ENF) doivent être positionnées en « Challenge » (pour les 2004, 2005 et 2006).

Les nageuses qui ont l'ENF2 sont positionnées en « journées découverte ».

Dans la dernière colonne du tableau cocher « challenge » par défaut et « Région ».

Quelques remaniements sont encore nécessaires pour certains clubs.

### **3) COLLOQUE INSEP 20-21 SEPTEMBRE.**

La demande de prise en charge par l'OPCA ne concerne que les frais d'inscription (30€).

Elina a vu avec Serge la possibilité d'utiliser le véhicule du comité de Bretagne pour effectuer le déplacement. Le départ se ferait donc de Rennes.

Christèle est chargée de trouver un hébergement (ce sera Ibis Budget, une chambre à 60,00 euros). Voir avec le comité de Bretagne pour la prise en charge de cet hébergement pour Elina, Sandy et Christèle.

Chaque participant envoie son dossier d'inscription. Pour les responsables de la formation de la nageuse, des officiels ainsi que leurs adjoints, les frais d'inscriptions seront pris en charge par la fédération.

### **4) FORMATION DES OFFICIELS ET RECYCLAGES.**

Sandy et Pascale ont validé leur écrit de juge B passé le 2 juillet 2014. Elles ont également validé leur oral.

Anaïg a validé son oral de juge C le 2 juillet 2014.

Christèle a validé son oral de juge B le 2 juillet 2014.

Le 5 octobre 2014 à VANNES : Formation de juges JO et D en matinée.

Formation de juges C sur la journée.

Toutes les demandes de formation doivent être envoyées à Elina avant le 30 septembre, fiche d'inscription dans la circulaire des officiels.

Le 12 octobre 2014 à VANNES : Recyclage obligatoire des juges JO et D le matin.

Recyclage obligatoire des juges C et B l'après midi.

Réunion d'ETR sur l'heure du repas du midi.

Confirmer à Elina la présence ou non au recyclage avant le 30 septembre.

Tous les clubs recevront une information concernant ces deux dimanches, afin de préciser les adresses des salles ainsi que les horaires.

Chaque juge présent, devra prévoir avec lui, les nouveaux règlements du « Synchro Nat ». Envoi de ce dossier fait aux clubs fin août.

### **5) NOUVEAUX PROGRAMMES.**

En attente du colloque de septembre.

Elina doit contacter Marie Claire Douet pour savoir ce que font les Pays de la Loire afin de se caler sur l'inter région. Elle demande également l'IRNO (à ce jour encore rien reçu).

Le ballet combiné, pour la formation de la nageuse, est abandonné, ce ballet reste pour les « Toutes Catégories » uniquement en N3.

Au niveau régional, l'idée est de favoriser les ballets d'équipes sur les promos.

Il faudra constituer les ballets en complétant les groupes à cause des catégories d'âges.

Il y aura un classement promo par catégorie d'âge. Ballets d'équipes uniquement.

Suite au colloque des 20-21 septembre, suite à la réception de l'IRNO, d'autres informations compléteront notre programme régional.

## **6) QUESTIONS DIVERSES.**

- Relancer Mathieu GUERIN (ERFAN) concernant le BF4. Fait le 03/09 par Elina, en attente de réponse.
- Problème dans le 22 pour le passage de l'ENF2 en commun avec d'autres sections.
- Changement de présidence au club de RENNES, Nathalie LARCHEVESQUE est la nouvelle présidente.
- Pour l'ENF3 le parcours simplifié de propulsion ballet de l'année précédente est conservé en enlevant les propulsions. La musique est toujours à trouver. Chacune est invitée à faire des propositions.

### **19H30 : REUNION REGIONALE.**

Arrivée d'Evelyne HUTET (CNSB), Marie Paule MARIAULT et Marie Cécile HELLEBOID (LSL).  
Excusée : Nathalie LARCHEVESQUE (CPB).

#### **1) PRESENTATION DES DIFFERENTS POINTS EVOQUES EN REUNION ETR.**

#### **2) CALENDRIER REGIONAL.**

Calendrier constitué lors de la réunion ETR du 02 juillet 2014 à St Briec, proposition des lieux lors de cette réunion :

- 09 novembre 2014 : Synchro Découverte à RENNES.
- 16 novembre 2014 : Synchro Argent et Or à VANNES.
- 07 décembre 2014 : Synchro Découverte à LANNION.
- 14 décembre 2014 : Synchro Argent et Or à SAINT- BRIEUC.
- 11 janvier 2015 : ENF3 à VANNES.
- 18 janvier 2015 : Synchro Découverte à SAINT-BRIEUC.
- 25 janvier 2015 : Synchro Argent et Or à RENNES.
- 01 mars 2015 : Synchro Découverte, Argent et Or à BREST.
- 08 mars 2015 : Régionaux Espoirs, Juniors et Toutes Catégories à SAINT-BRIEUC.
- 29 mars 2015 : ENF3 à BREST (+ réunion ETR).
- 10 mai 2015 : Régionaux Promotion/Chalenge et Benjamines à LANNION.

#### **3) QUESTIONS DIVERSES.**

- Une nageuse « Junior » peut nager avec une « Sénior » en duo libre « Séniors » (cf. annuel règlements).
- Les nageuses nées en 2000 peuvent être en catégorie «Espoirs et/ou «Juniors ». Elles peuvent nager dans les deux catégories à condition de ne pas nager la même chose.
- Les choix/compétitions/règlements des compétitions de la région sont-ils calqué avec l'inter région? Non, il faut attendre l'IRNO.
- Avis favorables des clubs de Rennes et de Saint-Briec pour se positionner sur une grosse compétition sur une saison sportive future.
- Prochaines réunions ETR :     Dimanche 12 octobre 2014 à Vannes (mini réunion sur l'heure du repas).  
  Dimanche 29 mars 2015 à Brest.

*Fin de la réunion à 20h20.*

*Compte Rendu rédigé par : Pascale P., responsable de la commission synchro et Elina LDR., responsable ETR.*